



FONDS D'ACTION POUR LE CLIMAT

GUIDE DU DEMANDEUR (2019-2020)



TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1 : INFORMATION SUR LE PROGRAMME	3
1.1 Objet	3
1.2 Délai de présentation des demandes	3
1.3 Objectifs du programme	3
1.4 Bénéficiaires admissibles	3
1.5 Financement maximal	4
1.6 Période de projet admissible	4
1.7 Activités de projet admissibles	4
1.8 Résultats attendus	4
1.9 Dépenses admissibles	4
1.10 Sélection des projets et décisions de financement	5
1.11 Types de financement	5
1.12 Normes de service d'Environnement et Changement climatique Canada	5
SECTION 2 : FACTEURS CLÉS À INCLURE DANS VOTRE DEMANDE	6
SECTION 3 : FOIRE AUX QUESTIONS	12
3.1 Quels projets et activités ne peuvent pas être financés?	12
3.2 Avez-vous des exemples de coûts qui ne sont pas couverts?	12
3.3 Si mon projet est retenu, quand puis-je réclamer les coûts du projet?	12
3.4 Sur quoi s'appuie une demande convaincante?	12
3.5 Puis-je présenter plus d'une proposition?	13
3.6 Pouvons-nous appeler ou rencontrer un agent de programme pour discuter de questions précises au sujet de notre proposition?	13
3.7 Quelle est la date limite pour la présentation des demandes?	13
3.8 Dois-je utiliser le formulaire en ligne?	13
3.9 Quel est l'exercice financier du gouvernement du Canada?	13
3.10 Quelles sont les prochaines étapes si le financement de mon projet est approuvé?	13

SECTION 1 : INFORMATION SUR LE PROGRAMME

1.1 **Objet**

Le présent guide vise à aider les demandeurs à remplir et à soumettre leur demande au Fonds d'action pour le climat. Veuillez prendre votre temps et lire attentivement les trois sections suivantes de ce guide avant de remplir votre demande :

- La section 1 décrit les paramètres du programme, y compris les critères d'admissibilité des demandeurs et des projets.
- La section 2 contient une liste de facteurs clés et de renseignements à inclure dans votre demande en ligne.
- La section 3 couvre une série de questions fréquemment posées.

1.2 **Délai de présentation des demandes**

L'appel de propositions est ouvert du 29 avril 2019 au 13 mai 2019 à 18 heures (heure normale du Pacifique).

1.3 **Objectifs du programme**

Depuis 2018, le Fonds d'action pour le climat a versé trois millions de dollars par année pour appuyer des idées novatrices. L'objectif des projets financés dans le cadre de ce programme consiste à sensibiliser la population aux changements climatiques et à renforcer les capacités afin d'accroître la prise de mesures climatiques qui contribuent à la croissance propre du Canada et à son plan sur les changements climatiques (Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques).

1.4 **Bénéficiaires admissibles**

Les catégories de bénéficiaires suivantes peuvent présenter une demande :

- Étudiants canadiens à temps plein;
- Jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans (inclusivement);
- Peuples et organisations autochtones;
- Petites et moyennes entreprises canadiennes dont l'effectif est inférieur à 500;
- Établissements universitaires, de recherche et d'enseignement canadiens;
- Organismes non gouvernementaux et sans but lucratif canadiens.

1.5 Financement maximal

La contribution maximale du Fonds d'action pour le climat par projet est de 250 000 \$. La seule exception concerne les petites et moyennes entreprises, pour lesquelles le maximum est de 200 000 \$.

1.6 Période de projet admissible

Seuls les projets dont les dates de début et de fin sont comprises dans l'exercice financier en cours du gouvernement du Canada seront considérés admissibles (c.-à-d., à partir de la date de notification de l'approbation du projet, jusqu'au 31 mars 2020).

1.7 Activités de projet admissibles

Les activités du projet doivent cibler directement un ou plusieurs groupes cibles, les faire participer et leur procurer des avantages.

Les groupes cibles désignés dans le cadre du Fonds d'action pour le climat sont les étudiants, les jeunes, les peuples et organisations autochtones et les petites et moyennes entreprises.

Les activités admissibles comprennent l'élaboration et la diffusion d'outils éducatifs et/ou de formation; la sensibilisation et le renforcement des capacités; ainsi que le soutien aux réseaux et aux partenariats.

1.8 Résultats attendus

Votre projet doit répondre à l'objectif du programme, soit la sensibilisation aux changements climatiques et le renforcement des capacités visant la prise de mesures climatiques qui contribuent à la croissance propre du Canada et à son plan sur les changements climatiques.

Votre projet doit mener au résultat souhaité, soit une sensibilisation accrue aux changements climatiques et le renforcement de la capacité à prendre des mesures climatiques, parmi les étudiants, les jeunes, les peuples et organisations autochtones et les petites et moyennes entreprises.

1.9 Dépenses admissibles

Les catégories de dépenses admissibles suivantes sont acceptables :

- Coûts de communication et d'impression, de production et de distribution;
- Services de gestion et professionnels;
- Matériel et fournitures;
- Frais généraux;
- Salaires et traitements;

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

- Frais de voyage et d'accueil (selon les taux du gouvernement du Canada : www.njc-cnm.gc.ca).

1.10 Sélection des projets et décisions de financement

Environnement et Changement climatique Canada examinera les demandes telles qu'elles auront été soumises et ne prévoit pas de communiquer avec les demandeurs pour obtenir plus de renseignements. Il vous incombe donc de fournir des renseignements clairs, complets et précis.

Environnement et Changement climatique Canada évaluera toutes les demandes reçues avant la date limite. Nous informerons tous les demandeurs des décisions finales. Les décisions sont définitives : il n'y a pas de processus d'appel.

1.11 Types de financement

Après l'approbation du projet, Environnement et Changement climatique Canada décidera si un projet sera financé sous forme de subvention ou de contribution, et tous les demandeurs en seront informés.

1.12 Normes de service d'Environnement et Changement climatique Canada

Service	Norme
Accusé de réception général des demandes de renseignements	Dans les 5 jours ouvrables suivant la demande
Accusé de réception de la demande	Dans les 5 jours ouvrables suivant la date limite
Communication de la décision de financement aux demandeurs	Dans les 5 jours ouvrables suivant la prise de la décision de financement finale
Fournir l'entente de financement au bénéficiaire aux fins de signature	Dans les 15 jours ouvrables suivant la finalisation des détails requis de l'entente

SECTION 2 : FACTEURS CLÉS À INCLURE DANS VOTRE DEMANDE

REMARQUE: ce qui suit n'est pas le formulaire de demande. Vous devez suivre les instructions sur notre page Web pour soumettre votre candidature en ligne.

La section suivante met l'accent sur les facteurs clés à prendre en considération et les endroits où vous devez les inclure dans votre demande. Vous devez inclure ces renseignements dans votre demande, car les examinateurs s'en serviront pour évaluer votre proposition.

Toutes les sections requises de la demande doivent être remplies. Si nous n'avons pas inclus de points à prendre en considération dans la deuxième colonne, répondez en suivant les instructions sur la demande.

Demande en ligne	Facteurs clés et renseignements à inclure
Renseignements de base	
Nom de l'organisme	Indiquez la dénomination sociale de l'organisation.
Adresse de l'organisme	
Courriel de l'organisme	
Téléphone de l'organisme	
Télécopieur de l'organisme	
Représentant principal du demandeur	
Nom	
Titre	
Téléphone	
Courriel	
Télécopieur	
Type d'identification d'organisation	
Numéro d'identification de l'organisation	
Type d'organisme	<p>Pour les organisations sans but lucratif, faites un choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation non gouvernementale de l'environnement • Organisation à but non lucratif (autre qu'une ONGE ou une organisation autochtone) <p>Pour les étudiants et les jeunes, sélectionnez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individu
Site Web de l'organisme	

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

Description de l'organisme	Le mandat et les principaux domaines de travail de votre organisation, particulièrement en ce qui concerne le projet proposé. Vous devez démontrer de quelle façon vous, ou votre organisation, êtes capable et apte à réaliser le projet.
Expérience de l'organisme	
Veillez indiquer si votre organisation est un nouveau demandeur ou un bénéficiaire/bénéficiaire d'un financement d'ECCC.	
Avez-vous déjà présenté une demande à d'autres programmes de financement d'ECCC pour ce projet?	
Avez-vous déjà reçu des fonds d'autres ministères fédéraux?	
Sommaire du projet	
Titre du projet	Un bref titre de projet pour identifier le projet à des fins d'établissement de rapports et de communication.
Date de début	Vous pouvez entrer une date de début estimée. Les activités et les coûts du projet sont admissibles après approbation officielle et notification, jusqu'au 31 mars 2020.
Date de fin	Au plus tard le 31 mars 2020.
Lieu du projet <ul style="list-style-type: none"> • Ville • Province • Longitude (de Cartes topographiques – Ouvrez dans une nouvelle fenêtre) • Latitude (de Cartes topographiques – Ouvrez dans une nouvelle fenêtre) 	
Buts et objectifs du projet	Décrivez l'applicabilité de l'objectif de votre projet aux objectifs du programme définis à la section 1.3 du Guide du demandeur.

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

Description du projet	<p>Au minimum, assurez-vous que l'information suivante est incluse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un aperçu des buts et objectifs du projet • le besoin/lacune du projet • l'approche de votre projet pour répondre au besoin ou pour combler la lacune identifié(e) • la façon dont le ou les groupes cibles bénéficieront du projet et/ou y participeront • indiquer toutes les activités qui seront entreprises dans le cadre de la mise en œuvre du projet (ces activités doivent être conformes au plan de travail) • décrire le lien entre ces activités et le programme ou les activités en cours de votre organisation • les principaux partenaires et collaborateurs, s'il y a lieu • quels sont les extrants du projet? • quel est le résultat escompté du projet? • le projet permet-il d'atteindre les résultats du programme?
Expérience de l'équipe de projet	Décrivez l'équipe de projet. Quelles sont les qualifications et l'expérience de l'équipe en rapport avec le projet?
Expérience de livraison du projet	
Capacité financière	Décrivez l'état de préparation à entreprendre le projet.
Capacité de gestion de projet	Décrivez votre expérience dans la gestion de projets semblables.
Le Fonds d'action pour le climat – 2019/2020	
Aperçu du projet	
Veuillez fournir un résumé du projet (maximum de 750 caractères incluant les espaces)	<p>IMPORTANT : L'examen initial du projet comprendra un examen de l'aperçu du projet.</p> <p>Si ECCC reçoit un nombre élevé inattendu de demandes, la qualité de l'aperçu de votre projet peut déterminer si votre demande sera examinée plus en détail.</p>
Priorités du programme	
Activités admissibles (choix unique) (Menu déroulant)	

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

Lequel des groupe(s) suivants est-ce que ce projet soutient (choisir toutes les réponses qui s'appliquent)	
Identifiez le groupe cible principal pris en charge par ce projet. (Menu déroulant)	
Mesure de rendement	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements organisés • Nombre de participants ciblés à un événement • Nombre de médias distribués (articles, publications, journaux et autres contenus accessibles au public, etc.) • Nombre de messages sur les médias sociaux et de clics/vues/partages/réactions/retweets, etc. • Nombre de programmes et d'outils pédagogiques et de formation élaborés pour appuyer l'action climatique • Pourcentage de participants/utilisateurs indiquant une sensibilisation accrue au changement climatique • Pourcentage de participants/utilisateurs indiquant une capacité accrue liée aux changements climatiques (c.-à-d. connaissances, compétences et connaissances accrues des outils disponibles). 	<p>Fournir des objectifs chiffrés pour tous les indicateurs qui s'appliquent.</p> <p>Si vous souhaitez fournir des indicateurs supplémentaires qui ne figurent pas dans la liste, veuillez les indiquer dans l'encadré ci-dessous.</p> <p>Les objectifs doivent être réalistes, mesurables et réalisables.</p>
Plan de travail	
<ul style="list-style-type: none"> • Activité principale de projet • Échéancier <ul style="list-style-type: none"> ○ T1 : 1^{er} avril au 30 juin ○ T2 : 1^{er} juillet au 30 septembre ○ T3 : 1^{er} octobre au 31 décembre ○ T4 : 1^{er} janvier au 31 mars • Jalon(s) • Coûts connexes (\$) • Personnel responsable 	<p>Votre plan de travail est-il réaliste et réalisable?</p> <p>Démontre-t-il une optimisation des ressources?</p> <p>Les coûts associés à chaque activité sont-ils proportionnels à l'activité?</p> <p>Remarque : Voir la FAQ pour obtenir une liste des activités non admissibles. Les propositions qui comprennent des activités non admissibles peuvent être rejetées à la présélection.</p>

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

<p>Plan de communication</p> <p>Fournissez un plan de communication détaillé, y compris les éléments suivants, s'il y a lieu (maximum de 1000 caractères incluant les espaces)</p> <p>*Mode de diffusion des renseignements (p. ex. Internet, publipostage, annonces dans les journaux, ateliers, etc.)</p>																																																												
<p>Risques liés au projet</p> <p>Déterminez les risques possibles (Maximum de 250 caractères incluant les espaces compris).</p>	<p>Comment prévoyez-vous d'atténuer les risques?</p>																																																											
Budget du projet																																																												
<p>Type de donateur</p> <p>Nom du donateur *</p> <p>Type de donateur: ECCC</p> <p>Confirmé O/N: Oui</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Espèce</th> <th>Nature</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Année 1 - Avril 2019 - mars 2020</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Année 2 - Avril 2020 - mars 2021</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Année 3 - Avril 2021 - mars 2022</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Année 4 - Avril 2022 - mars 2023</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Année 5 - Avril 2023 - mars 2024</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total du projet</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Annuler Réinitialiser Calculer les totaux Sauvegarder</p>		Espèce	Nature	Année 1 - Avril 2019 - mars 2020	0	0	Année 2 - Avril 2020 - mars 2021	0	0	Année 3 - Avril 2021 - mars 2022	0	0	Année 4 - Avril 2022 - mars 2023	0	0	Année 5 - Avril 2023 - mars 2024	0	0	Total du projet	0	0	<p>Les projets ne sont pas assujettis à un seuil minimal ou à une exigence de partage des coûts.</p> <p>Les activités et les coûts du projet sont admissibles après approbation officielle et notification, jusqu'au 31 mars 2020.</p>																																						
	Espèce	Nature																																																										
Année 1 - Avril 2019 - mars 2020	0	0																																																										
Année 2 - Avril 2020 - mars 2021	0	0																																																										
Année 3 - Avril 2021 - mars 2022	0	0																																																										
Année 4 - Avril 2022 - mars 2023	0	0																																																										
Année 5 - Avril 2023 - mars 2024	0	0																																																										
Total du projet	0	0																																																										
<p>Ajouter une dépense</p> <p>Type de dépense: Frais de communication et d'impression, de production et de distribution</p> <p>Description de la dépense *</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Financement d'ECCC</th> <th colspan="2">Dépenses totales du projet</th> </tr> <tr> <th>Espèce</th> <th>Nature</th> <th>Espèce</th> <th>Nature</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avril à juin 2019</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Juillet à Septembre 2019</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Octobre à Décembre 2019</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Janvier à Mars 2020</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Total 2019-2020</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Avril 2020 à mars 2021</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Avril 2021 à mars 2022</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Avril 2022 à mars 2023</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Avril 2023 à mars 2024</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Grand total projet</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Annuler Réinitialiser Calculer les totaux Sauvegarder</p>		Financement d'ECCC		Dépenses totales du projet		Espèce	Nature	Espèce	Nature	Avril à juin 2019	0	0	0	0	Juillet à Septembre 2019	0	0	0	0	Octobre à Décembre 2019	0	0	0	0	Janvier à Mars 2020	0	0	0	0	Total 2019-2020	0	0	0	0	Avril 2020 à mars 2021	0	0	0	0	Avril 2021 à mars 2022	0	0	0	0	Avril 2022 à mars 2023	0	0	0	0	Avril 2023 à mars 2024	0	0	0	0	Grand total projet	0	0	0	0	<p>Bien que le menu déroulant contienne des catégories de coûts qui ne sont pas admissibles dans le cadre du Fonds d'action pour le climat, seules les catégories suivantes sont admissibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> coûts de communication et d'impression, de production et de distribution; services de gestion et professionnels; coûts du matériel et des fournitures; frais généraux; salaires et traitements; frais de voyage et d'accueil (selon les taux du gouvernement du Canada : www.njc-cnm.gc.ca).
		Financement d'ECCC		Dépenses totales du projet																																																								
	Espèce	Nature	Espèce	Nature																																																								
Avril à juin 2019	0	0	0	0																																																								
Juillet à Septembre 2019	0	0	0	0																																																								
Octobre à Décembre 2019	0	0	0	0																																																								
Janvier à Mars 2020	0	0	0	0																																																								
Total 2019-2020	0	0	0	0																																																								
Avril 2020 à mars 2021	0	0	0	0																																																								
Avril 2021 à mars 2022	0	0	0	0																																																								
Avril 2022 à mars 2023	0	0	0	0																																																								
Avril 2023 à mars 2024	0	0	0	0																																																								
Grand total projet	0	0	0	0																																																								
	<p>Remarque : Voir la FAQ pour obtenir une liste des coûts non admissibles. Les propositions qui comprennent des coûts non admissibles peuvent être rejetées à la présélection.</p>																																																											

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

Autres informations complémentaires	
Information complémentaire	
Choisir un fichier	
Description du fichier	
Langues officielles	
L'organisation a-t-elle une portée internationale, nationale, provinciale ou territoriale? (Menu déroulant)	
Le projet est-il international, national, provincial ou territorial? (Menu déroulant)	
Le projet est-il exécuté dans une région géographique abritant des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)?	
Le public cible du projet est-il composé d'individus ou de groupes appartenant aux deux communautés de langue officielle?	
Le public cible est-il composé d'individus ou de groupes appartenant exclusivement à une communauté de langue officielle en situation minoritaire?	
Les activités du projet comprennent-elles des événements publics, de la signalisation, des activités promotionnelles ou d'autres activités de communication?	
Y a-t-il une possibilité de participation des communautés de langue officielle en situation minoritaire à participer?	
Attestation	
Approbateur	
Titre de l'approbateur * En signant cette application, vous atteste que les informations indiquées dans la demande sont complètes et exactes.	

SECTION 3 : FOIRE AUX QUESTIONS

3.1 Quels projets et activités ne peuvent pas être financés?

Les types de projets suivants ne sont pas admissibles au financement :

- amélioration de l'efficacité énergétique, rénovations et construction
- projets axés principalement sur l'achat ou l'installation d'immobilisations ou d'équipement
- projets déjà en cours
- programmes et activités en cours qui sont déjà planifiés et financés
- activités exigées par la loi ou mandatées par tous les paliers de gouvernement
- projets pour appliquer ou respecter la réglementation en vigueur
- mesures incitatives et rabais
- activités de lobbying, de défense des intérêts ou de collecte de fonds
- versement supplémentaire de fonds à un tiers bénéficiaire

3.2 Avez-vous des exemples de coûts qui ne sont pas couverts?

Les coûts qui ne sont pas admissibles relèvent des catégories suivantes :

- coûts hors de la période de dépenses admissibles, y compris les coûts aux fins de préparation de la demande
- coûts des projets annulés
- coûts liés au terrain (acquisition, bail, impôt foncier)
- acquisition d'immobilisations
- honoraires des lobbyistes
- frais juridiques
- frais de financement et intérêts sur les emprunts
- dépenses pour le paiement de la taxe de vente provinciale, de la taxe sur les biens et services ou de la taxe de vente harmonisée pour lesquelles le bénéficiaire a droit à une réduction, et autres coûts admissibles à des réductions
- tous les produits ou services reçus sous forme de dons ou de contributions non financières
- honoraires

3.3 Si mon projet est retenu, quand puis-je réclamer les coûts du projet?

Le financement est conditionnel à la conclusion d'une entente de financement, et les coûts sont admissibles à compter de la date de l'avis d'approbation du projet, jusqu'au 31 mars 2020.

3.4 Sur quoi s'appuie une demande convaincante?

Une demande convaincante est conforme à l'objectif du programme, répond aux critères d'admissibilité et comprend les renseignements nécessaires pour permettre aux examinateurs d'évaluer votre capacité à réaliser le projet, la faisabilité et le mérite du projet, ainsi que les résultats attendus du projet.

3.5 Puis-je présenter plus d'une proposition?

Vous pouvez soumettre plusieurs propositions dans la mesure où elles répondent aux critères d'admissibilité énoncés dans le Guide du demandeur. Toutefois, le financement accordé à un bénéficiaire est assujéti à des limites maximales par bénéficiaire.

3.6 Pouvons-nous appeler ou rencontrer un agent de programme pour discuter de questions précises au sujet de notre proposition?

Par souci de transparence et d'équité envers tous les demandeurs, nous ne sommes pas en mesure de fournir une aide relative aux projets proposés ou de les commenter. Nous vous encourageons à lire le Guide du demandeur pour obtenir des conseils sur l'admissibilité et à prendre en considération les suggestions fournies.

3.7 Quelle est la date limite pour la présentation des demandes?

La date limite de présentation des demandes est le 13 mai 2019 à 18 h (heure normale du Pacifique).
Nous vous encourageons à vous familiariser avec le système de demande en ligne et à vous accorder suffisamment de temps pour remplir votre demande avant la date limite.

3.8 Dois-je utiliser le formulaire en ligne?

Oui, seules les demandes soumises en ligne seront prises en considération.

3.9 Quel est l'exercice financier du gouvernement du Canada?

L'exercice financier débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars.

3.10 Quelles sont les prochaines étapes si le financement de mon projet est approuvé?

Vous serez avisé de l'approbation de votre projet et vous devrez conclure une entente de financement avec Environnement et Changement climatique Canada.

Dans la plupart des cas, on s'attend à ce que le financement soit accordé sous forme de subventions; toutefois, certains projets peuvent être financés sous forme de contributions.

Les subventions sont des paiements de transfert inconditionnels que le gouvernement verse aux particuliers et aux organismes pour qu'ils réalisent des activités qui

Environnement et Changement climatique Canada
Fonds d'action pour le climat
Guide du demandeur (2019-2020)

remplissent les critères d'admissibilité établis dans le cadre des programmes de financement.

Les contributions sont similaires aux subventions, sauf que, pour percevoir ce financement et le remboursement de certaines dépenses, les bénéficiaires doivent respecter certaines conditions. Le gouvernement peut également vérifier l'utilisation de ces fonds par les bénéficiaires.

3.11 Comment puis-je me brancher à un organisme pour avoir accès au Fonds d'action pour le climat si je présente une demande à titre de jeune ou d'étudiant?

Si vous présentez une demande à titre individuel et non à titre d'organisation, vous pouvez créer une organisation en utilisant votre nom comme titre (p. ex. "Jean Dupont") et 9 chiffres au choix comme numéro d'identification de l'organisation, p. ex. 123456789.